

Séance extraordinaire du 21 décembre 2016

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Bouchette, tenue le 21 décembre 2016 à 19 h, à la salle de conseil, située au 36, rue Principale, à Bouchette.

Sont présents : Monsieur Réjean Major Maire
 Monsieur Luc Larivière Conseiller
 Monsieur Yvon Pelletier Conseiller
 Madame Karo Poirier Conseillère
 Monsieur Gaston Lacroix Conseiller
 Monsieur Pierre Parisien Conseiller

Est absent : Monsieur Steve Lefebvre Conseiller

Les membres du conseil forment quorum sous la présidence du maire, Monsieur Réjean Major.

Madame Claudia Lacroix, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire de la séance.

0	OUVERTURE DE LA SÉANCE
----------	-------------------------------

0-1 Ouverture de la séance extraordinaire

Sur la proposition de Réjean Major, maire, la présente séance extraordinaire est ouverte à 19 h.

Les membres du conseil, ceux présents et celui absent, ont tous reçu un avis de convocation comportant les sujets suivants à l'ordre du jour :

- 0 Ouverture de la séance**
- 0-1 Ouverture de la séance extraordinaire

- 100 Administration générale**
- 100-1 Adoption des prévisions budgétaires (budget) de l'exercice financier 2017
- 100-2 Adoption du programme triennal d'immobilisations

- 1000 Période de questions**

- 1100 Levée de la séance extraordinaire**

Les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance extraordinaire, porteront exclusivement sur le budget ou le programme triennal d'immobilisations.

100	ADMINISTRATION GÉNÉRALE
------------	--------------------------------

100-1 Adoption des prévisions budgétaires (budget) de l'exercice financier 2017

M.B. 2016-12-21-287

Considérant qu'en vertu de l'article 954 du Code municipal, le conseil doit, durant la période allant du 15 novembre au 31 décembre, préparer et adopter le budget de la municipalité pour le prochain exercice;

En conséquence, sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Luc Larivière, il est résolu d'adopter les prévisions budgétaires (budget) de l'exercice financier 2017, telles que décrites ci-dessous :

Revenus	
Taxes	1 324 055\$
Compensations tenant lieu de taxes	10 162\$
Transferts	260 486\$
Services rendus	17 955\$
Imposition de droits	20 561\$
Intérêts	20 000\$
Autres revenus	1 500\$
Total des revenus	1 654 719\$
Charges, financement et affectations	
Administration générale	408 288\$
Sécurité publique	144 138\$
Transport	551 079\$
Hygiène du milieu	289 770\$
Santé et bien-être	1 000\$
Aménagement, urbanisme et développement	104 474\$
Loisirs et culture	107 270\$
Frais de financement	5 530\$
Remboursement de la dette à long terme	19 300\$
Activités d'investissement	53 870\$
Excédent accumulé	-30 000\$
Total des charges, financement et affectations	1 654 719\$

Adoptée à l'unanimité

100-2 **Adoption du programme triennal d'immobilisations**

M.B. 2015-12-21-288

Sur la proposition de Pierre Parisien, appuyée par Karo Poirier, il est résolu d'adopter le programme triennal d'immobilisations 2017, 2018 et 2019 comme suit :

2017

- Réfection d'une section de rue du secteur urbain.
- Réfection d'une section du réseau d'égout sanitaire.
- Prolongement de réseau d'égout sanitaire.
- Réfection de l'abri à l'entrée sud.
- Réfection de la devanture du Centre municipal

2018

- Réfection d'une section de rue du secteur urbain.
- Installation de nouvelles infrastructures sportives

2019

- Réfection d'une section de rue du secteur urbain.

Adoptée à l'unanimité

1000	PÉRIODE DE QUESTIONS
-------------	-----------------------------

Aucune question n'est posée.

1100	LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
-------------	--

M.B. 2016-12-21-289

Sur la proposition de Pierre Parisien, appuyée par Karo Poirier, il est résolu de lever la présente séance à 19 h 05.

Adoptée à l'unanimité

Réjean Major
Maire

Claudia Lacroix
Directrice générale
Secrétaire-trésorière